

Ecrit par le 6 février 2026

Soroptimist International d'Avignon, après la projection du film 'Julie se tait', un débat riche d'informations et de conseils



Que faire devant la détresse d'un enfant, d'un adolescent qui vit le harcèlement, l'emprise, et peut-être pire ? C'est la question que pose l'excellent et taiseux film '[Julie se tait](#)' de Van Dijl passé en avant-première au Cinéma Le Vox, place de l'Horloge à Avignon, pour une soirée organisée par les [Soroptimist International Avignon](#). Pour débattre du sujet posé jeudi 28 novembre, deux grands témoins : Karine Malaval et [Alexandre Chanéac](#) qui ont séduit le public, une cinquantaine de personnes, par leurs propos authentiques et sincères tout en relatant, très

Ecrit par le 6 février 2026

concrètement, expérience et pistes d'intervention.

Aux manettes de cette soirée ?

Les Soroptimist international d'Avignon, association présidée par [Brigitte Nicolle](#) et emmenée dans l'aventure d'un débat éclairant par Michèle Michelotte, en charge de l'organisation et de l'animation de la soirée.

Pour expliquer ce qui se passe sur le terrain ?

Deux grands témoins : Karine Malaval enseignante en philosophie, culture générale et référente égalité filles-garçons au Lycée Philippe de Girard à Avignon et Alexandre Chanéac, Chargé de mission prévention Paca Corse pour l'association Le Colosse aux pieds d'argile, Manager des U23 du rugby club Châteaurenard. Tous deux évoquant le harcèlement en milieu scolaire et dans le sport.



Alexandre Chanéac, Michèle Michelotte et Karine Malaval Copyright MMH

«Le harcèlement

Ecrit par le 6 février 2026

C'est une tactique, un mode de persécution répétitif conçu pour démoraliser, affaiblir psychologiquement la victime, dans un but de domination, pouvant provoquer des traumatismes très importants, pouvant conduire au suicide,» a défini [Michèle Michelotte](#), plantant le décor d'un sujet délicat à traiter.

« Ses manifestations

peuvent recouvrir différentes formes comme l'effet de meute face à une personne désignée comme le bouc émissaire, en classe, dans un lieu de travail, dans le couple ou au sein de la famille, avec des actions visant à rabaisser cette personne et revêtant une forme de sadisme, ce qui génère des comportements 'ultras'. A noter que le harceleur a pu être l'objet, auparavant, de harcèlement,» a détaillé Michèle Michelotte, membre des Soroptimist.



Karine Malaval Copyright MMH

Des actes difficilement repérés par l'Education nationale

«La définition de harcèlement scolaire n'est apparue en Europe que dans les années 1970 grâce à

Ecrit par le 6 février 2026

l'observation d'un professeur norvégien en psychiatrie, développait Karine Malaval. Ce sont des actions verbales, morales ou physiques. Une notion reprise par l'Education nationale en 2015 sous la pression de parents d'élèves dont les enfants s'étaient suicidés. Une journée internationale de lutte contre le harcèlement a d'ailleurs été créée le [7 novembre](#), matérialisée par le port d'un petit ruban vert.»

Le programme Phare

«En 2021 est apparu le programme [Phare](#) de lutte contre le harcèlement à l'école, reprend la professeure. Un questionnaire a été donné aux enfants. Sur 5,650 millions d'enfants, 17 000 questionnaires ont été exploitables ce qui est peu. Les premiers enseignements de ces études ? Environ 4 jeunes par classe seraient harcelés. Près de 40% des élèves disent avoir assisté à des scènes de harcèlement, ce qui est énorme. Les pics de ces phénomènes ? Ils se matérialiseraient en 5^e et 4^e. En moyenne, deux enfants se suicident, par mois, suite à des faits de harcèlement. C'est énorme mais ces chiffres là ne sont pas connus. D'après l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), Il y a des pays où il fait mieux vivre que d'autres. C'est dans les pays scandinaves que le harcèlement est moindre. Peut-être parce qu'il est pris en compte beaucoup plus tôt. Les pire pays ? La Grèce et la Turquie où sont notamment évoqués le harcèlement lié à l'orientation sexuelle des jeunes. La France se situe un peu au milieu de tout cela. La solution ? Intervenir au plus tôt d'une situation de harcèlement, dès la plus petite insulte.»

Ecrit par le 6 février 2026



Michèle Michelotte Copyright MMH

L'attitude d'un enfant harcelé ?

«Il se renferme, physiquement et moralement, observe la professeure. Il se tait et peut même souffrir de phobie scolaire. Un matin, il se lève et ne peut pas affronter l'école. Pas parce qu'il a de mauvais résultats, c'est même souvent l'inverse, parce qu'il réussit trop bien et cela ne plaît pas au groupe. Physiquement, cela peut se traduire par des enfants qui vont arrêter de grandir, comme s'ils voulaient se mettre en retrait, s'effacer, être le plus discrets possible, un peu disparaître.»

Harcèlement scolaire et cyber harcèlement

«Le harcèlement scolaire et le cyber harcèlement sont de plus en plus liés. Avant, le harcèlement était un peu mis à l'écart lorsque l'élève rentrait chez lui. Aujourd'hui, le harcèlement scolaire ne s'arrête jamais. L'enfant harcelé n'a plus aucun répit. Il rentre chez lui, avec lui. Les enquêtes de police mettent en évidence des provocations anonymes en ligne du type : 'va te pendre', 'jette toi par la fenêtre'... »

Ecrit par le 6 février 2026

Salope !

«Les enfants, les jeunes, ont-ils conscience de ce qu'ils font ? Interroge Michèle Michelotte. C'est justement le problème, c'est ce qu'on appelle la banalisation de l'insulte, répond Karine Malaval. Le terme qui revient le plus dans le cyber harcèlement ? 'Salope'. Les femmes sont les plus harcelées. Pourquoi ? On considère que les garçons sont plus sur du harcèlement physique comme des bagarres, alors que chez les filles, nous sommes plus dans 'le moral'. Cela renvoie à leur corps et à leur sécurité. Le cyber harcèlement concernerait plus particulièrement les 15-24 ans.»

Le Cesce

(Ndrl) [Le Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement](#) (Cesce) est une instance de réflexion, notamment pour améliorer le climat scolaire, accompagner les parents dans les actions de prévention. Il y est fait mention de 'violence des jeunes' de 'cyberviolences' et de la prévention des 'phénomènes de harcèlement' entre élèves, de 'cybersexisme' chez les adolescents (12-15 ans).

Le problème ?

«Le Cesce repose sur le volontariat et le bénévolat -ou presque 60€ mensuels sur 8 mois sont consentis au référent Cesce- et peut-être être pris en charge par un professeur, un conseiller principal d'éducation-, une infirmière scolaire -qui sont hélas complètement débordées-, détaille Karine Malaval. Clairement ? Il devrait y avoir un référent phare dans chaque établissement, or, ils n'y sont pas. Pourquoi ? Parce qu'ils se retrouvent éventuellement responsables pénalement. Si vous n'avez pas détecté le harcèlement et que l'enfant se suicide, vous imaginez ce que cela veut dire ? Donc on le fait de façon informelle et l'on essaie de mettre en place des actions dans chaque établissement.»

Les ambassadeurs

«Depuis un an, des élèves peuvent se porter volontaires pour devenir référents 'Ambassadeurs harcèlement'. Une façon pour les jeunes d'aller plus facilement vers leurs pairs qu'un adulte. Des écoles, dans Avignon, ont également mis en place des '[boîtes aux lettres papillons](#)', où les enfants peuvent glisser des petits mots qui peuvent débloquer des situations. Nous sensibilisons aussi les témoins au fait que de ne rien dire fait d'eux des participants au harcèlement. Enfin, de plus en plus d'établissements ont créé des casiers afin que les téléphones ne soient plus présents durant le temps scolaire. C'est une bonne idée parce que cela crée un espace sans téléphone et permet donc de lier d'autres contacts.»

Ecrit par le 6 février 2026



Alexandre Chanéac Copyright MMH

Alexandre Chanéac

Alexandre Chanéac est intervenant régional Paca Corse pour l'association Le Colosse aux pieds d'argile et entraîneur senior BCI XV, Fédérale 3 à l'Isle-sur-la-Sorgue et manager U23 au Club de Châteaurenard. Reconnue d'utilité publique, l'association Colosse aux pieds d'argile lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et le bizutage en milieu sportif mais aussi dans les champs de la jeunesse et du scolaire. «Il est important de sensibiliser les encadrants, les professeurs, les éducateurs sportifs, les parents reprend Alexandre Chanéac. D'aborder le corps. De dire aux enfants que leur corps leur appartient, qu'il est à eux. Que personne ne peut le toucher s'ils ne sont pas d'accord. Et lorsqu'ils avancent en âge, de parler du consentement.»

Quelle conscience ?

«Normalement, les enfants ne peuvent pas créer un compte sur les réseaux sociaux avant 13 ans, avance Alexandre Chanéac. Or, la plupart à 11 ans, c'est-à-dire en 6^e, détiennent plusieurs comptes sur les

Ecrit par le 6 février 2026

réseaux. En CM1, CM2 vous seriez surpris de savoir combien d'enfants possèdent des comptes Snapchat, Instagram ou Tik Tok. Le danger ? Aucun d'entre-eux ne pense que Snapchat enregistre toutes ses conversations, photos et vidéos parce qu'elles disparaissent, or, c'est bien le cas, tout est enregistré et conservé, et ces conversations et images peuvent être utilisées par n'importe qui, n'importe comment, et resurgir, là aussi, n'importe quand. Les enfants n'en n'ont aucune conscience. Surtout ils ne connaissent pas le poids des mots, ni leur importance. Un exemple ? Une jeune-fille, dans les Bouches-du-Rhône s'est défenestrée parce que des élèves de sa classe lui ont dit 'de toute façon tu es nulle, saute !' Et c'est ce qu'elle a fait. Mais est-ce que ceux -qui font partie de son ancien établissement scolaire- connaissent vraiment la portée de leurs écrits ? Va-t-on les rencontrer pour le leur dire ?»

Tous harceleurs en puissance

«Je nous renvoie à nos années de collège, de lycée... On a tous été méchants, à un moment donné. Pas cool avec une personne, ou suivi d'autres qui ne l'étaient pas avec une ou d'autres personnes. « La guerre des boutons retranscrit d'ailleurs le harcèlement scolaire», intervient Karine Malaval. « On a tous, peut-être, été harcelés et peut-être avons-nous harcelé ? interroge Alexandre Chanéac, parce que pour une fois nous n'étions pas le bouc émissaire. Si vous êtes petit, un peu timide et que vous n'êtes pas, pour une fois, visé, c'est vous qui vous intégrerez au groupe pour ne pas être visé. Cela a toujours existé et à toutes les époques.»

Le problème ?

«Aujourd'hui le harcèlement ne s'arrête plus à l'école. Désormais il faut sensibiliser les enfants, particulièrement lorsqu'on les dote d'un téléphone portable en les prévenant des dangers des réseaux sociaux. Egalement les enfants ont des téléphones de plus en plus tôt -8 à 10 ans- parce que la grande sœur ou le grand frère l'ont déjà. Enfin les enfants ne seraient pas harceleurs si les parents ne l'étaient pas eux-mêmes. la valeur de l'exemple est donc essentielle et la prise de conscience des effets de nos actes sur les autres, primordiale.»

Des pistes

Les numéros utiles [ici](#). Le numéro de téléphone gratuit 3020 est destiné aux victimes de harcèlement en milieu scolaire. Le 3018 aux victimes de cyber harcèlement. Le 119 pour signaler un enfant disparu ou maltraité. [Le mouvement du nid](#), concerne, entre-autres, les personnes mineures prostituées et travaille sur le consentement. L'association [Dunes](#) fait de la médiation sociale et prévient les incivilités aux abords des établissements scolaires.

Ecrit par le 6 février 2026



Brigitte Nicolle, Présidente des Soroptimist International Avignon Copyright MMH

Châteaurenard : la Région PACA distribue une tenue unique dans un lycée de la ville

Ecrit par le 6 février 2026



Suite à la proposition du gouvernement français d'introduire des tenues communes dans les établissements scolaires du territoire, la Région Sud a proposé aux lycées de son territoire d'essayer cette expérience dès la rentrée 2024. Deux lycées ont répondu favorablement dont le lycée Jean d'Ormesson à Châteaurenard qui ont distribué les tenues communes dès le mercredi 28 août 2024.

En janvier 2024, le gouvernement français a proposé d'intégrer une tenue vestimentaire commune dans certains établissements du territoire national qui se porteraient volontaires. Sensible au sujet, [la Région Sud](#) a répondu à l'appel de l'Élysée et a proposé à deux lycées de son territoire de tenter l'expérience dès la rentrée 2024.

Après consultation de toutes les parties concernées : parents, professeurs et élèves, deux lycées pacäiens ont pris la décision de répondre favorablement à cette offre. C'est le cas notamment du [lycée Jean d'Ormesson](#) qui se trouve dans la commune de Châteaurenard.

Ecrit par le 6 février 2026



Crédit Photo : Pierre-Emmanuel Trigo et Sylabfilms

Lutter contre l'harcèlement scolaire

L'introduction de ces tenus communes est une réponse apportée par le gouvernement et plus particulièrement Gabriel Attal (ministre de l'Éducation au moment de la proposition du gouvernement) afin de lutter contre un problème majeur qui sévit dans les établissements : l'harcèlement scolaire. Les tenues ont été conçues pour atténuer la différenciation sociale entre les élèves et favoriser une équité dans les relations nouées.

Ce mercredi 28 août, [Solange Ponchon, conseillère régionale](#) et [Cyril Juglaret, conseiller régional](#) et président de la Commission d'appel d'offres de la Région PACA, ont représenté [Renaud Muselier](#), président de la Région Sud et se sont rendus au lycée Jean d'Ormesson pour remettre les tenues et assister au lancement de cette expérimentation. Ainsi, un trousseau de vêtements a été remis à chaque élève : 2 sweatshirts et 5 polos (2 manches longues et 3 manches courtes). D'une valeur de 250 €, il est financé à hauteur de 150 € par la Région Sud et de 100 € par l'Etat afin que les familles ne soient pas impactées financièrement.

55% des habitants de PACA ignorent que l'assurance scolaire intègre un accompagnement en cas de harcèlement



Après les heures passées à tenter de dénicher le cartable idéal et à remplir les fiches de renseignements, c'est l'autre pensum de la rentrée : choisir une assurance scolaire ! Entre les garanties obligatoires et facultatives, ce produit d'assurance généralement indispensable est un casse-tête pour de nombreux parents, et ce, d'autant plus qu'il est largement méconnu et se prête à de nombreuses idées reçues. Tel est l'enseignement de la nouvelle étude menée par [Leocare](#), première néo-assurance multiservices 100 % mobile, en partenariat

Ecrit par le 6 février 2026

avec [Poll&Roll](#).

L'assurance scolaire, ce produit totalement inconnu de 24% des Pacaïens

C'est un rituel quasi immuable de la rentrée. Dès la première semaine, les établissements vont demander aux parents de leur fournir une attestation d'assurance scolaire pour leur enfant. Généralement facultatif pour les activités obligatoires, c'est-à-dire celles inscrites dans l'emploi du temps prévu de l'élève, mais requis pour les animations annexes (classes de découverte, voyages scolaires, ateliers, études surveillées, etc.) et la cantine, ce sésame est de fait quasi indispensable : seuls 10% des élèves n'en ont pas besoin.

Et pourtant ! 12% des Pacaïens pensent que l'assurance scolaire n'est pas vraiment, voire aucunement, obligatoire. En cause ? Un manque de communication et d'informations claires sur le sujet : 55% des répondants ignorent le rôle de l'assurance scolaire.

La chose est d'autant plus dommageable que l'assurance scolaire est un produit essentiel, auquel près d'un tiers des parents (26%) ont déjà eu recours, dont 13% à plusieurs reprises. En revanche, 11% des Pacaïens déclarent n'avoir jamais souscrit, à tort ou à raison, la moindre assurance scolaire.

Plus de la moitié des parents l'ignorent, et pourtant : le harcèlement scolaire est désormais pris en charge par les assureurs

L'assurance scolaire étant peu connue, les Pacaïens en ont souvent une perception réduite. 87% estiment qu'elle permet avant tout de couvrir des dégâts matériels, 85% des frais médicaux pour blessure et 61% un vol de matériel. En revanche, seuls 45% savent qu'elle intègre aussi un accompagnement en cas de harcèlement scolaire. Or, le harcèlement scolaire est un véritable fléau qui impacte toujours plus de jeunes : 1 collégien ou lycéen sur 5 en est aujourd'hui victime en France. Et plus la prise en charge de l'enfant est tardive, plus les conséquences sont graves.

Interrogés sur cette question, les parents attendent notamment des assurances scolaires un dispositif de prise en charge psychologique (78%), une assistance juridique (71%), une indemnisation des dommages (60%), de la prévention et davantage de sensibilisation (56%), ou encore une protection contre les atteintes à la réputation en ligne (59%).

« Encore aujourd'hui, l'assurance scolaire reste méconnue, ainsi que les garanties proposées. Et pourtant ! Et pourtant, il y a fort à parier que l'assurance scolaire sera obligatoire au moins une fois au cours de la scolarité d'un enfant. En outre, elle intègre des dispositifs et services d'accompagnement en cas de harcèlement scolaire, et notamment de cyberviolences, qui affectent aujourd'hui un collégien ou lycéen sur cinq. Usurpation d'identité, attaques gratuites, utilisation de photos sans consentement, revenge porn... Face à la multiplication des violences, les assureurs proposent désormais des prises en charge dédiées dans le cadre de l'assurance scolaire. D'où l'importance de bien connaître cette protection du quotidien, et de procéder à un comparatif des contrats et des assureurs », explique [Christophe Dandois](#), cofondateur de Leocare.

Ecrit par le 6 février 2026

Harcèlement scolaire : la Région Sud remet un prix au lycée de Pertuis



La 3^e édition du Prix Régional 'Pour en finir avec le Harcèlement scolaire' a mobilisé de nombreux lycéens de la [Région Sud](#). La remise des prix a eu lieu à Menton, où les élèves du [lycée Val de Durance](#), à Pertuis, ont été récompensés.

Chaque année, ce prix encourage les lycéens ou leurs établissements scolaires de créer quelque chose, peu importe le support (vidéo, affiche, etc), ayant pour thématique la prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire. L'objectif est de sensibiliser les jeunes tout en leur permettant de devenir acteurs de cette lutte.

De nombreux projets ont été soumis au vote du jury qui a remis trois prix dans la catégorie 'vidéo', trois prix dans la catégorie 'affiche', ainsi qu'un prix dans la catégorie 'autres supports'. Pour cette dernière, ce sont les lycéens de Pertuis qui se sont démarqués avec leurs différentes activités autour du harcèlement scolaire, dont un jeu de cartes, un jeu de mots mêlés, ainsi qu'un mini-théâtre forum. À la fin de chacune de ses activités, les lycéens ont présenté un diaporama afin de développer et préciser ce qu'est le harcèlement scolaire et un questionnaire a été distribué afin de savoir si les élèves avaient bien

Ecrit par le 6 février 2026

assimilé certaines notions de l'intervention.

Le Pont d'Avignon se pare de bleu pour la semaine de lutte contre le harcèlement scolaire



Chaque année, la Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école a lieu le premier jeudi qui suit les vacances scolaires de la Toussaint. La [Ville d'Avignon](#) a décidé d'aller plus loin en dédiant une semaine entière à cette cause avec des actions de prévention et des

Ecrit par le 6 février 2026

animations du 6 au 12 novembre.

Selon [une enquête menée par l'Ifop](#), un collégien ou lycéen sur cinq est victime de harcèlement scolaire. Ce dernier est reconnu par la loi du 2 mars 2022 comme un délit pénal qui peut être puni jusqu'à 10 ans de prison et 150 000 € d'amende. Instaurée en 2015, la Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire est l'occasion d'organiser diverses manifestations au sein des écoles, des collèges et des lycées. Une lutte à laquelle la Ville d'Avignon a décidé de prendre part.

Le bleu. C'est la couleur qui représente la lutte contre le harcèlement scolaire. Toute la semaine, le Pont d'Avignon et les Remparts de la Ligne et Limbert se parent de bleu. À cela s'ajoutent de nombreuses animations et actions de prévention pour dire « non » au harcèlement à l'école.

De la prévention dans les établissements scolaires...

C'est dans les écoles, collèges, et lycées que commence la prévention. Toute la semaine, les élèves des différents établissements scolaires avignonnais assistent et participent à des prises de parole sur le harcèlement avec la [Maison des adolescents](#) et le [Point d'accueil Écoute Jeunes](#), ou encore à des jeux de sensibilisation 'Non au harcèlement' avec la [Ligue de l'enseignement 84](#).

Dans toutes les écoles élémentaires, les enfants ont réalisé un arbre avec des mots ou des phrases sur la thématique du harcèlement. Le film *Colère, Tristesse et Solitude*, réalisé par les élèves de l'école de Massillargues, qui a reçu le Prix académique 2023 'Non au harcèlement', est également diffusé dans les établissements, mais aussi en avant-première de chaque film des cinémas [Utopia](#), [Pathé Gaumont](#) et [Le Vox](#). La prévention ne s'arrête donc pas aux murs des écoles, collèges et lycées.

... et en dehors

Les établissements scolaires ne sont pas les seuls à bénéficier d'actions de prévention et d'animations, le reste de la Ville, lui aussi, est concerné par la lutte contre le harcèlement à l'école.

Sur la place de l'Horloge, les passants peuvent découvrir une exposition de phrases 'choc' sur le harcèlement écrites par le Conseil municipal des enfants. Ils peuvent y lire « PAS DE HONTE À ÊTRE HARCELÉ, il faut en parler », « Je t'ai envoyé ma photo... POURQUOI L'AS-TU FAIT TOURNER SUR LES RÉSEAUX ? », ou encore « Je l'ai harcelé, c'était juste pour rire... LUI, IL EST MORT C'EST PIRE. »

Il y a également une exposition à l'Hôtel de Ville, où on trouve des dessins et bancs de l'amitié réalisés par les enfants de l'école Massillargues dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire.

Ecrit par le 6 février 2026



©Ville d'Avignon

V.A.

La Région Sud remet les prix du concours 'Pour en finir avec le harcèlement scolaire'

Ecrit par le 6 février 2026



À l'occasion de la journée internationale contre le harcèlement scolaire, qui a eu lieu le 10 novembre dernier, les élus de la Région Sud se sont réunis pour remettre les prix régionaux aux lauréats du concours 'Pour en finir avec le harcèlement scolaire'.

Ce concours représente l'un des volets fondamentaux du Plan régional de lutte contre le harcèlement scolaire. Trois objectifs s'en dégagent : sensibiliser les lycéens et leur entourage, permettre aux lycéens de devenir des acteurs de la prévention et de la lutte contre le harcèlement scolaire, et favoriser la mise en œuvre de projets novateurs, expérimentaux ou pérennes dans les établissements scolaires. « Ce Prix régional vient récompenser les initiatives des jeunes et a pour vocation d'enrichir leur parcours citoyen », a expliqué Renaud Muselier, président de la Région Sud.

Le concours a permis aux jeunes de participer à une cause importante, tout en faisant preuve de créativité. Ils ont dû concevoir des productions vidéos, des affiches et des dessins de prévention. Le premier prix a été remporté par le Lycée de la Méditerranée à La Ciotat, pour la réalisation d'une affiche et d'une courte vidéo, qui a remporté 3 000€. Le deuxième prix a été attribué au Lycée Thomas Edison à Lorgues, pour la production d'une vidéo et d'une affiche, qui a remporté 2 000€. Le Lycée Pierre et Marie Curie, situé à Menton, a remporté le troisième prix, c'est-à-dire 1 000€, pour ses créations de dessins et de bandes dessinées. Le jury a également attribué son prix spécial, qui est revenu au Lycée Jacques

Ecrit par le 6 février 2026

Audiberti à Antibes, pour sa création d'un site collaboratif contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement.

V.A.

Carpentras : lutter contre le harcèlement scolaire



Le comité de pilotage pour lutter contre le harcèlement scolaire de Carpentras va restituer ses travaux sur cette problématique qui toucherait près d'un tiers* des collégiens et lycéens scolarisés en France. Un fléau sur lequel ont travaillé [Point information jeunesse \(PIJ\) de Carpentras](#) et le [Point Ecoute 'Le](#)

Ecrit par le 6 février 2026

Passage' dans le cadre d'un groupe de travail ayant pour ambition de combattre ce phénomène grandissant.

A cette occasion, élèves, professeurs, parents d'élève, chefs d'établissements et CPE (Conseiller principal d'éducation) des collèges et lycées du territoire de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) se sont donc rencontrés pour réfléchir sur cette question du harcèlement.

Une réflexion restituée en direct ce lundi 29 mars de 18h à 19h

« Cela a permis des échanges constructifs et adaptés aux besoins de chaque établissement », explique la municipalité de Carpentras. Il s'agissait tout d'abord d'échanger sur les techniques, innovations, réflexions de chacun des établissements, de discuter de leur pertinence, de leurs freins ou écueils et de mettre en évidence des difficultés, des besoins non pourvus que ce soit à l'échelle des élèves, des parents ou des professionnels. Suite à cela, des actions concrètes seront mises en place. »

Le début de cette réflexion sera donc restitué ce lundi 29 mars, de 18h à 19h, en direct sur [la radio carpentrassienne RTV \(Radio territoire Ventoux\) FM](#) (102.2) ainsi qu'en live sur les Facebook du [Point information jeunesse](#), de [la ville de Carpentras](#) et de [RTV FM](#).

Ce rendez-vous permettra également d'échanger sur le sujet alors que d'autres actions suivront dans le courant de l'année 2021 ainsi que durant les années suivantes.

**En France, selon l'Unesco, sur presque 6 millions de collégiens et lycéens scolarisés, environ 2 millions sont victimes de harcèlement scolaire.*